

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

AFR 25/024/2006 – ÉFAI

Londres, le 23 août 2006

AU 224/06

INQUIÉTUDES POUR LA SANTÉ / PRISONNIER D'OPINION

ÉTHIOPIE

Mesfin Woldemariam (h), fondateur et ancien secrétaire général du Conseil éthiopien des droits humains, 76 ans

Mesfin Woldemariam, prisonnier d'opinion âgé de soixante-seize ans, a dû être pris en charge à l'hôpital de la police d'Addis-Abeba après s'être effondré dans sa cellule de prison le 18 août. Selon les informations reçues, il souffre de pneumonie, maladie qui a probablement été déclenchée par les conditions éprouvantes dans lesquelles cet homme a été détenu. Amnesty International craint qu'il ne soit renvoyé dans la prison de Kaliti à Addis-Abeba sans avoir reçu tous les soins dont il a besoin.

Mesfin Woldemariam, professeur de géographie à la retraite, est le plus célèbre des défenseurs des droits humains d'Éthiopie. Il est privé de liberté depuis le 1^{er} novembre 2005 et doit être jugé, à l'instar de 75 autres défenseurs des droits humains, chefs de partis d'opposition et journalistes, pour avoir « porté atteinte à la Constitution », « entravé l'exercice des pouvoirs constitutionnels », « encouragé, organisé ou mené la révolte armée » et pour « tentative de génocide ». Ces accusations sont liées aux manifestations contre les fraudes qui auraient entaché les élections de mai 2005 en Éthiopie (voir l'AU 284/05, AFR 25/017/2005 du 2 novembre 2005 et ses mises à jour). D'après certaines sources, il « réagit bien au traitement » contre la pneumonie qui lui est administré à l'hôpital, mais son état reste préoccupant et ses jours pourraient être menacés.

Cela fait quelque temps déjà que la santé de Mesfin Woldemariam donne lieu de s'inquiéter ; avant son arrestation, il avait été alité pendant deux mois en raison de problèmes au dos et à la jambe, pour lesquels il n'aurait pas reçu de soins à la prison de Kaliti. Il a observé deux grèves de la faim, en décembre 2005 puis en janvier 2006, afin de protester contre son maintien en détention et son procès.

Dans la prison de Kaliti, Mesfin Woldemariam est détenu avec d'autres prisonniers dans une cellule aux murs en zinc. En ce moment, c'est la saison des pluies en Éthiopie, et la cellule est glaciale et humide. Les installations sanitaires sont médiocres, l'hygiène déplorable, et les locaux sont infestés de rats, de cafards et de puces. Le week-end, les détenus sont autorisés à recevoir la visite de leur famille, en groupe. Leurs proches peuvent leur donner de la nourriture et des livres, entre autres. Toutefois, les prisonniers ne sont pas autorisés à leur écrire, ni à les voir en privé. Ils ne peuvent pas recevoir de support pour écrire. En général, ils bénéficient des soins médicaux dont ils ont besoin, dans l'enceinte de la prison ou à l'hôpital, mais il est arrivé qu'ils rencontrent des problèmes, en particulier une longue attente avant d'être soignés. Des diplomates, délégués ou visiteurs venant de l'étranger sont parfois autorisés à les voir, mais la plupart du temps, ces visites sont interdites.

Amnesty International pense que la pneumonie dont souffre Mesfin Woldemariam est largement due aux conditions éprouvantes dans lesquelles cet homme est détenu, ainsi qu'aux problèmes de santé dont il souffrait avant son emprisonnement. Certains autres prisonniers dont l'hospitalisation s'avérait nécessaire en raison de leurs conditions de détention, en particulier Berhanu Negga, chef d'un parti d'opposition (voir l'AU 195/06, AFR 25/020/2006, 14 juillet 2006 et suivantes), ont été renvoyés dans la prison de Kaliti sans avoir subi tous les examens nécessaires et contre l'avis des médecins, ce qui a conduit à une dégradation de leur état de santé. Si Mesfin Woldemariam devait être renvoyé dans la prison de Kaliti dans de telles conditions, Amnesty International craint que ses problèmes de santé – actuels et antérieurs – n'aient de graves conséquences sur son état, étant donné son âge et les conditions dans lesquelles il est détenu.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Mesfin Woldemariam a créé le Conseil éthiopien des droits humains, une organisation non gouvernementale (ONG), en 1991. Il est resté à sa tête jusqu'en 2005 avant de démissionner et de se lancer dans la

campagne électorale en tant que conseiller du *Rainbow Party* (« parti de l'arc-en-ciel »), qui fait partie de la Coalition pour l'unité et la démocratie (CUD), le principal parti d'opposition. Le gouvernement s'est toujours montré hostile au Conseil éthiopien des droits humains, le seul groupe de défense des droits de la personne (qui a finalement été reconnu officiellement) à enquêter sur les violations de ces droits, à les recenser et à les dénoncer, par le biais de son bureau central et de ses antennes régionales.

Plusieurs milliers d'opposants présumés au gouvernement, issus de la CUD et d'autres partis d'opposition, ont été arrêtés à la suite de manifestations qui se sont déroulées en juin et en novembre 2005 à Addis-Abeba et dans d'autres villes pour dénoncer les fraudes soupçonnées d'avoir entaché les élections législatives du 15 mai 2005. Au cours des manifestations, les forces de l'ordre ont abattu 86 personnes – voire beaucoup plus selon certaines allégations – et en ont blessé plus de 200 autres, et sept policiers ont été tués par la foule. Une enquête parlementaire est en cours afin de faire la lumière sur les homicides qui ont marqué les manifestations. Des dirigeants de la CUD élus au Parlement et à la mairie d'Addis-Abeba ont refusé de prendre leurs fonctions. En décembre 2005, ils ont été inculpés d'incitation à la violence. Tous les accusés, à l'exception de trois militants de la société civile, ont refusé de présenter une défense lors de leur procès, car ils ne s'attendent pas à bénéficier d'une procédure équitable. Au début du mois d'août, les audiences ont été suspendues jusqu'au 4 octobre, en raison des vacances d'été. Avant cette date, les détenus n'auront aucun moyen de présenter des requêtes au tribunal concernant le traitement qu'ils subissent.

ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en anglais ou dans votre propre langue) :

- déclarez-vous préoccupé par le fait que Mesfin Woldemariam a contracté une maladie grave en prison, la pneumonie, semble-t-il, et qu'il est aujourd'hui hospitalisé ;
- dites-vous inquiet à l'idée que cette maladie n'ait été déclenchée par les conditions éprouvantes dans lesquelles cet homme était détenu à la prison de Kaliti ;
- demandez la garantie qu'à l'hôpital, il bénéficiera de tous les soins et examens requis par son état de santé, notamment par sa pneumonie, aussi longtemps que les médecins le jugeront nécessaire et jusqu'à ce qu'il soit totalement remis ;
- demandez qu'il soit libéré pour raisons médicales ou, tout au moins, qu'il ne soit plus détenu dans les mêmes conditions, qui ont récemment déclenché une maladie potentiellement mortelle ;
- demandez une nouvelle fois que Mesfin Woldemariam soit libéré sans condition, car Amnesty International le considère comme un prisonnier d'opinion dont le seul tort est d'avoir exercé son droit à la liberté d'opinion ;
- priez les autorités de respecter les normes régionales et internationales en matière de traitement des prisonniers, telles que l'Ensemble de règles minima des Nations unies pour le traitement des détenus.

APPELS À :

Premier ministre :

His Excellency Meles Zenawi, Office of the Prime Minister, PO Box 1031, Addis Ababa, Éthiopie

Fax : + 251 11 1552020 / 1552030 (Merci de vous montrer persévérants)

Formule d'appel : *Your Excellency, / Monsieur le Premier ministre,*

Ministre de la Justice :

Mr Assefa Kesito, Ministry of Justice, PO Box 1370, Addis Ababa, Éthiopie

Fax : + 251 11 5517775 / 5520874

Courriers électroniques : ministry-justice@telecom.net.et

Formule d'appel : *Dear Minister, / Monsieur le Ministre,*

COPIES À :

Président :

Girma Wolde-Giorgis, Office of the President, PO Box 1031/ PO Box 23698, Addis Ababa, Éthiopie

Fax : + 251 11 5518656

Ministre des Affaires étrangères :

Mr Seyoum Mesfin, Ministry of Foreign Affairs, PO Box 393, Addis Ababa, Éthiopie

Fax : + 251 11 5514300

Courriers électroniques : mfa.addis@telecom.net.et

ainsi qu'aux représentants diplomatiques de l'Éthiopie dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT. APRÈS LE 4 OCTOBRE 2006, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.

*La version originale a été publiée par Amnesty International,
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -
Vous pouvez consulter le site Internet des ÉFAI à l'adresse suivante : <http://www.efai.org>*